



## Chercheur.es et acteur.es de la participation Liaisons dangereuses et relations fructueuses

### *Appel à contributions*

Colloque international

20 et 21 novembre 2014

Maison des sciences de l'homme Paris Nord

Le domaine des études de la participation en démocratie a produit ces dernières années une littérature ample et diversifiée, tant dans ses objets que dans ses approches. La notion de participation est comprise ici au sens large : au-delà de l'analyse de dispositifs institutionnels de « démocratie participative », elle inclut la diversité des formes de participation sociale et politique. De nombreuses rencontres scientifiques ont déjà eu lieu, qui se sont intéressées aux effets des dispositifs institués, au pouvoir d'agir des habitants, au tournant délibératif, aux rapports entre conflits et participation, aux savoirs profanes et experts, à la participation politique en ligne, à la recherche participative, à l'embarquement des sciences sociales, etc.

Dans cette diversité d'analyses, un ensemble de questions ont pu être pointées sans avoir fait l'objet d'un bilan précis : celles ayant trait aux enjeux de réflexivité de l'ensemble des acteur.es de la participation quant aux formes d'implication et d'engagement autour de ces participations. Les transformations contemporaines des modalités et formes de la décision, le déploiement d'un « impératif participatif » et la poursuite de mobilisations collectives contribuent pourtant tous à fabriquer une diversité d'expériences dans les relations entre chercheur.es, associations, acteurs de la décision publique. Ce colloque se donne pour ambition de soumettre à la discussion critique tant les formes prises par de telles collaborations que les types de savoirs qu'elles produisent, les bénéfices mutuels qui peuvent en découler, les limites auxquelles elles se heurtent, mais aussi les évolutions qu'elles peuvent provoquer dans les relations de pouvoir et d'intérêt entre ces différentes sphères.

De tels échanges et confrontations se déroulent autour d'objets extrêmement différents, à diverses échelles territoriales : enjeux scientifiques et techniques (nanotechnologies, climat, risques...), questions urbaines (rénovation ou destruction, services publics, école...), aménagement et environnement (eau, transports, déchets...), questions économiques et sociales (inégalités, santé, redistribution et solidarité) ; ou encore enjeux de transformation sociale et politique (libertés et élargissement des droits, développement du pouvoir d'agir des habitants, défiance...). Ils peuvent prendre des formes variées : commande passée par une institution auprès de chercheur.es pour concevoir, animer ou évaluer une procédure ou un dispositif participatif ; décision de ces mêmes chercheur.es de prendre pour objet soit de tels dispositifs soit des mobilisations collectives ; sollicitation de chercheur.es par un

mouvement social pour l'accompagner... Les objectifs de chacun des partenaires peuvent eux aussi énormément varier : souci de légitimation d'une démarche ou d'une cause ; volonté de disposer d'un regard réflexif sur ses pratiques ; moyen de valider des choix face à une hiérarchie réticente ou dubitative ; aspiration à se faire reconnaître dans un champ académique... L'organisation de telles collaborations s'inscrit enfin dans des cadres plus ou moins contraignants : contrat écrit négocié par les partenaires ; « contrat de confiance » plus ou moins formalisé ; restitutions auprès des partenaires associatifs ou institutionnels.

Des relations complexes se tissent, parfois pour quelques heures, parfois plus durablement, entre acteur.es d'institutions, de collectivités, de mouvements sociaux et de la recherche, entre champs professionnels, militants et académiques. Quelles sont les spécificités de ces relations et de ces expériences ? Permettent-elles (ou visent-elles même) des transformations dans les relations de pouvoir entre ces différents types d'acteur.es ? Permettent-elles d'élaborer de nouveaux savoirs, de nouvelles connaissances ? Sont-elles reconnues, légitimées, par qui et comment ? Nourrissent-elles les actions et de quelle manière ? De telles collaborations ou confrontations sont-elles possibles à tout moment, sur tous les objets et enjeux de la participation ?

De telles formes d'implication et d'engagement ne sont certes pas nouvelles (on peut penser ici à Saul Alinsky dès les années 1950 aux États-Unis, ou à Paulo Freire quinze ans plus tard au Brésil), et ont déjà fait l'objet de réflexions dans certaines disciplines ou sur certains objets (sur la mise en œuvre par des chercheurs de formes participatives dans des politiques de développement, par exemple).

Face à la diversité des relations, des questions qu'elles soulèvent, et de ce qu'elles produisent, et en prenant en compte les dimensions historiques et comparatives, il devient nécessaire d'ouvrir un espace à leur mise en discussion croisée entre acteur.es et chercheur.es. Le contexte actuel s'y prête particulièrement. Le fort mouvement de professionnalisation et d'institutionnalisation de la participation observé ces dernières années ne va pas sans donner lieu à des remises en cause et des critiques, que ce soit à l'encontre des risques de dilution de la décision, voire de généralisation de la défiance, que favoriserait la participation ou, au contraire, à l'encontre d'une technocratie de la participation plus favorable à l'essor de procédures contrôlées qu'au libre développement de la critique dans la société, et de la dépolitisation des enjeux que produiraient la démocratie participative. À l'inverse, on assiste à la multiplication de formes plus politisées de participation dans la sphère des mouvements sociaux ou des mobilisations, et au déploiement de nouveaux répertoires critiques de la participation. Le colloque propose de dresser un premier bilan critique des expériences et des relations, dangereuses et fructueuses, entre chercheur.es et acteur.es de la participation afin de formuler des hypothèses sur leurs effets et d'explorer leur devenir.

Au regard de ces objectifs et enjeux, et afin de favoriser une diversité d'expressions et de points de vue sur les questions en débat, plusieurs types de propositions peuvent être formulés. Outre le format classique de la communication scientifique, peuvent aussi être proposés des interventions en « binôme » (mondes académique / institutionnel / militant), des retours critiques sur des expériences, des contributions sous formes d'entretiens, de posters, voire de films...

# Chercheur.es et acteur.es de la participation Liaisons dangereuses et relations fructueuses

## *Appel à contributions*

Colloque international  
20 et 21 novembre 2014  
Maison des sciences de l'homme Paris Nord

*Les propositions de contributions peuvent émaner, séparément ou conjointement, de chercheur.es et d'acteur.es de la participation. Elles peuvent prendre la forme de communications, de retours critiques d'expériences, de témoignages réflexifs, de dialogues/entretiens, etc.*

*En fonction des réponses, le déroulement du Colloque prévoira plusieurs modalités : ateliers d'échanges d'expériences, tables rondes, sessions de communications, séances plénières de restitution.*

*Les propositions devront faire environ 2 pages et préciseront les questions creusées et la méthode retenue.*

***Les propositions doivent parvenir avant le 18 juin à :***

[gisdep@mshparisnord.fr](mailto:gisdep@mshparisnord.fr) et [catherine.neveu@ehess.fr](mailto:catherine.neveu@ehess.fr)

### **Comité d'organisation du colloque**

(issu du Conseil scientifique du Gis Démocratie et Participation) :

Loïc Blondiaux (Université Paris I, président du CS du Gis D&P) ;  
Marion Carrel (Université Lille III, membre du CS) ;  
Jean-Michel Fourniau (Ifsttar et GSPR-EHESS, directeur du Gis D&P) ;  
Catherine Neveu (IIAC-TRAM, EHESS, membre du CS)

Quatre axes entremêlés de réflexion seront privilégiés, avec une attention particulière aux mises en perspectives historiques et comparatives.

## **1. Logiques de collaboration et rapports de pouvoir**

Les formes d'implication ou d'association entre sphères académiques, associatives, militantes et/ou institutionnelles sont très variables selon les objets en débat (gestion de l'eau, rénovation urbaine, santé environnementale...). Il convient alors d'explorer plus avant comment s'effectuent les processus de repérage et de sélection d'objets « importants », « pertinents » ou « interdits » : du côté des « professionnels », quelle est la part d'un contexte d'« injonction participative », des effets de mode, des stratégies de légitimation au sein de son espace professionnel ou vis à vis d'autres acteurs ; ou encore des objectifs de contournement de rapports hiérarchiques rendant par exemple l'innovation ou la transformation difficile ? Les mêmes questions peuvent se poser à propos de mobilisations collectives ou des acteurs associatifs, quand il s'agit

par exemple de travailler avec des chercheur.es pour « valider » auprès des partenaires locaux la pertinence du développement du pouvoir d'agir des habitants. S'agissant des chercheur.es, pourquoi et comment décident-ils d'investir tel dispositif, mobilisation ou question ? Pourquoi ignorent-ils certains enjeux ? Quelle est la part des stratégies professionnellement porteuses, des « modes » dans les courants de recherche, des enjeux de légitimation ou d'innovation scientifique, ou des volontés de repérage de « signaux faibles » ou de pratiques potentiellement transformatrices de la société ?

Il s'ensuit un ensemble d'interrogations. Certaines « traditions » participatives (y compris réinventées), certaines notions ou manières de faire connaissent un large succès alors que d'autres semblent passées sous silence ou oubliées ; sont-elles les mêmes en fonction des disciplines, des objets ou des lieux dans lesquels sont menées les recherches ? Sous quelles formes et par quels canaux les travaux menés (par divers types d'acteur.es) sur la participation circulent-ils (rapports, comptes-rendus, articles ; réseaux professionnels, associatifs, ou de formation, rencontres scientifiques ou militantes...) ?

Les diverses formes de coopération, collaboration, association entre acteurs du monde de la recherche, des mouvements sociaux ou des institutions s'inscrivent nécessairement dans des relations de pouvoir, constituent des liens d'intérêts. Que la situation observée soit ou non conflictuelle, que l'objet analysé soit « chaud » ou « froid », il conviendrait de réfléchir plus avant sur leurs effets sur ces relations de pouvoir et d'intérêts : permettent-elles de rebattre les cartes des légitimités respectives, de déplacer l'enjeu même du « pouvoir » (de questions techniques ou de gestion vers des questions démocratiques, ou inversement d'ailleurs) ou contribuent-elles au contraire à maintenir (même en les déplaçant) des inégalités et des formes de domination ; conduisent-elles à des conflits d'intérêts ? Ainsi, si le chercheur peut être impliqué ou « embarqué », il peut également être « débarqué » ou soupçonné, que ce soit parce qu'il est perçu comme trop critique, ou au contraire trop proche de certains acteurs, entre autres à raison des formes prises par son accès au « terrain » (contrat avec le maître d'ouvrage par exemple, ou engagement avec une association). Comment appréhender ces liens d'intérêt dans le champ des participations ?

## **2. Savoirs produits et publics visés**

On l'a dit, observer, analyser, accompagner, évaluer, mettre en œuvre des pratiques participatives ne se produit pas de la même manière selon les objets de cette participation, ses formes et son contexte (dispositifs institués, situations pacifiées ou conflictuelles, mobilisations ou activité associative, enjeux de court ou long terme...). Du même coup, on peut faire l'hypothèse (qui reste à vérifier) que les savoirs produits sont eux aussi différents. On peut tout d'abord se demander ce qu'est « la recherche » sur la participation elle-même : parle-t-on de la capacité à porter un regard réflexif sur des pratiques, y compris les siennes ? Produit-on la « même » recherche selon que celle-ci découle de la demande (plus ou moins précise) d'un commanditaire, d'un choix (plus ou moins) autonome du chercheur, ou encore si elle est menée dans le cadre d'une relation contractuelle (on peut penser ici aux conventions CIFRE pour les doctorants, mais aussi aux diverses formes de contractualisation de la recherche) ? Les variations dépendent-elles des disciplines scientifiques des chercheurs, des objets de recherche ? On peut d'ailleurs se demander si les nouveaux modes de fonctionnement

de la recherche ne favorisent pas paradoxalement certaines formes d'hybridation ou d'« embarquement » (*embeddedness*) en faveur de l'innovation mais au détriment d'autres formes plus ancrées dans la critique. Ces formes de coopération, de collaboration ou d'association produisent-elles des analyses « conformes », critiques ou innovantes, et à quelles conditions ?

La production de savoirs, qu'ils soient issus de la recherche ou de la pratique (professionnelle, associative, militante), peut viser des objectifs différents (par exemple une meilleure compréhension des enjeux, la transformation des manières de faire...). Il serait alors utile de mieux cartographier les savoirs considérés comme « utiles » par et pour les uns et les autres (des techniques et méthodes, des analyses de situations, des études de cas, des retours réflexifs ?). Enfin, le champ de la participation est (peut-être) particulièrement propice au déploiement de figures de recherche diversement qualifiées : recherche-action, recherche partenariale, recherche participative... Un retour critique et réflexif sur les modalités de construction et d'usage de telles catégories – auxquelles on pourrait ajouter celles qualifiant les compétences des acteurs ordinaires : expertise d'usage, savoirs profanes... – s'avère alors particulièrement nécessaire : les processus de production de connaissances et d'actions ainsi désignés produisent-ils des savoirs différents, s'adressent-ils à des publics différents ; sont-ils conçus comme particulièrement adaptés à certains contextes ou objets ?

### **3. Ressorts et registres de légitimations**

Le recours à des chercheur.es par d'autres acteur.es de la participation, tout comme le choix de mener une recherche sur celle-ci peuvent également être analysés en termes de légitimation. Tel chargé de mission dans une collectivité territoriale peut ainsi souhaiter donner une « caution » scientifique aux dispositifs mis en œuvre, et ce pour différents motifs : garantir le sérieux de la démarche, ou au moins de son suivi ; s'assurer de la mise en œuvre de méthodes éprouvées ; asseoir son autorité ou sa position dans son environnement professionnel ; ou encore s'adjoindre un regard extérieur venant compléter sa propre analyse réflexive. Il en va de même dans le cas de mobilisations ou d'actions associatives, que le chercheur.e soit présent de sa propre initiative ou à la demande des personnes engagées ; il peut s'agir là d'une volonté de se doter d'une plus grande légitimité pour des acteurs faibles ou considérés comme tels ; de sortir d'une situation bloquée ; de fonder scientifiquement ses argumentations... Les mêmes questions se posent bien sûr à propos des chercheur.es eux-mêmes. Selon quelles modalités négocient-ils leur présence « sur le terrain », quels arguments avancent-ils pour convaincre ? Se pose également la question de la valorisation de ces formes d'accompagnement ou d'implication dans leur propre sphère professionnelle. Est-il possible de faire valoir dans la sphère académique un engagement dans une recherche impliquée, ou une expérience de consultant (recrutement, évaluation ou simplement acceptation dans des rencontres scientifiques) ? Comment expliquer les difficultés particulières rencontrées à ce sujet en France, alors que dans d'autres contextes, la question de la « sociologie publique » est débattue et légitimée depuis un certain temps déjà ? Pourquoi ces formes de recherche sont-elles parfois moins favorablement perçues que la réalisation d'un doctorat en convention CIFRE par exemple ?

Autrement dit, il s'agit de mener une discussion approfondie sur les ressorts et les registres de légitimations, tant des résultats que des acteurs de ces formes de collaboration ou d'association ; de s'interroger sur les risques, les limites mais aussi les bénéfiques et les satisfactions qu'elles peuvent produire. Cette exploration des processus de légitimation (réciproques ou non) peut fournir une opportunité pour revenir sur la question essentielle des relations entre savoirs et pouvoirs.

#### 4. Figures hybrides et passages de frontières

Les positions de chercheur.e ou de scientifique, de militant.e, de professionnel ne sont pas toujours clairement stabilisées, ni aisées à distinguer. Un chercheur.e dans une institution de recherche finalisée par exemple n'est-il pas également acteur d'une sphère économique, politique et technique ? Un universitaire concevant et mettant en œuvre une procédure participative, impliqué aux côtés d'habitants mobilisés, ou désireux de doter ses travaux d'une « utilité » sociale ou politique, n'est-il pas aussi « acteur » ? Où situer un acteur associatif qui est ou a été par ailleurs chercheur.e de profession, ou tout autre acteur (y compris les consultants) qui a été formé à la recherche dans son parcours ?

Il devient alors important de s'attacher à saisir comment ces positions et ces rôles sont construits et négociés dans les relations concrètes. Quels types de relations semblent souhaitables, judicieux, ou praticables dans ces interactions en fonction des objets et objectifs de la collaboration ? Comment des chercheur.es issus d'autres disciplines que les sciences sociales et engagés dans des formes participatives (qu'elles soient associatives, militantes ou liées à leur activité professionnelle) envisagent-ils leurs relations avec celles-ci ?

*Les propositions de contributions peuvent émaner, séparément ou conjointement, de chercheur.es et d'acteur.es de la participation. Elles peuvent prendre la forme de communications, de retours critiques d'expériences, de témoignages réflexifs, de dialogues/entretiens, etc.*

*En fonction des réponses, le déroulement du Colloque prévoira plusieurs modalités : ateliers d'échanges d'expériences, tables rondes, sessions en parallèle, séances plénières.*

*Les propositions devront faire environ 2 pages et préciseront les questions creusées et la méthode retenue.*

***Les propositions doivent parvenir avant le 18 juin à :***

***[gisdep@mshparisnord.fr](mailto:gisdep@mshparisnord.fr) et [catherine.neveu@ehess.fr](mailto:catherine.neveu@ehess.fr)***

Le Comité d'organisation informera les répondants de l'acceptation, ou non, de leur contribution **le 10 juillet 2014**.

Le programme du Colloque sera publié et les inscriptions ouvertes le 8 septembre.

Un texte écrit sera demandé avant le colloque, pour le 5 novembre 2014.